

L'ÉCHO DES ARCHIVES

ZOOM SUR ...



12 février 1915, Maurice Genevoix, photographié par M. Léon (Anselme) au 36 de la rue Mazel à Verdun

« Je pose, devant le rideau peint à l'huile, herbe vagues en camaïeu sous des nuages aux volutes harmonieuses. « Levez la tête... Un peu en avant, la jambe... L'air martial, que diable, lieutenant ! » »

MAURICE GENEVOIX

Ce zoom propose de revenir sur le parcours de **Maurice Genevoix**, écrivain loirétain et ancien combattant de 14, au travers d'une série de ressources issues des fonds d'archives et d'objets de la Symbolique du **Service historique de la Défense**.

« Ce que nous avons fait... En vérité, c'est plus qu'on ne pouvait demander à des hommes. Et nous l'avons fait ».

GENEVOIX, Maurice. *Ceux de 14*. Garnier Flammarion, 2018.)

Présentation

Maurice Genevoix

Mots clés

Grande Guerre
Puissances européennes
Violences de guerre
Guerre de tranchées
Poilu
Commémorer

Objectifs de compétences

Se repérer dans le temps : construire des repères historiques (Situer chronologiquement des grandes périodes historiques)

Comprendre un document (Savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document)

Pratiquer différents langages en histoire (S'approprier et utiliser un lexique historique)

Culture de la sensibilité

Culture de la règle et du droit

Culture du jugement

Culture de l'engagement



Extrait du dossier individuel de Maurice Genevoix

N° M^o du Corps : 1100 (1) 106^{ème} Rég^t d'Infanterie

N° N° du Recrutement : 837

MODÈLE N° 9

Instr. ministérielle du 8 juin 1911 et Circulaire du 10 mai 1912.

ÉTAT SIGNALÉTIQUE ET DES SERVICES (2)

Formules du Patron : Hauteur 0^m,66 ; Yeux 0^m,28 ; Largeur 0^m,28

délivré à la demande de M. le Capitaine R. à G. Genevoix (C. S. M.) pour être joint à un dossier

NOM : **Genevoix**

PRÉNOMS ET SURNOMS : Charles Eugène Maurice GRADE : Capitaine de R. à G.

Né le 29 novembre 1890 à Decize département de la Nièvre

Signalément : Cheveux : chât. bouclés ; Yeux : ambrés ; Nez : fin ; Visage : agréable

Renseignements physiologiques complémentaires : Taille : 1 mètre 66 c. ; Taille rectifiée : 1 m. ; Marques particulières :

ÉTAT CIVIL : Fils (3) de Jacques Marie, Charles, Gabriel et de Marie Joséphine, Marie Eugénie, Balabaz domiciliés à Châtillon-sur-Seine, canton de dit département de la Nièvre

Marié le à alors domiciliée à département d' Autorisation du SERVICE MILITAIRE TERRE ARCHIVES

NATIONALITÉ (4) Française

Jeune soldat appelé (service armé ou service auxiliaire) de la classe de 19... de la subdivision d'... n°... dans le canton d'... ajourné en 19... Reconnu apte au service armé en 19... et classé par le Conseil de révision dans la... partie de la liste de recrutement comme (5) ...

Engagé volontaire pour 5 ans, le 10 octobre 1911, à Orléans, département de Loiret, dans les conditions prévues par (7) ... A été classé par le Conseil de révision dans la... partie de recrutement de la classe de 1910 de la subdivision d'... dans le canton de dit

DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Incorporé au 144^{ème} Rég^t d'Infanterie, à compter du 10 octobre 1911. Promu au grade de Capitaine de R. à G. le 25 avril 1915. Blessé par trois balles (Blessure ayant entraîné la paralysie de la main gauche) éprouvé le dit jour l'incapacité à l'Etat de R. à G. des 25.4.15 au 15.5.15. Promu au grade de Capitaine de R. à G. le 25 avril 1915. Blessé par trois balles (Blessure ayant entraîné la paralysie de la main gauche) éprouvé le dit jour l'incapacité à l'Etat de R. à G. des 25.4.15 au 15.5.15. Promu au grade de Capitaine de R. à G. le 25 avril 1915. Blessé par trois balles (Blessure ayant entraîné la paralysie de la main gauche) éprouvé le dit jour l'incapacité à l'Etat de R. à G. des 25.4.15 au 15.5.15.

(1) Corps, service, école, bureau de recrutement.
 (2) Compétent, suivant le cas, par les mentions : « non absent », « fils d'étrangers, marche avec la classe de... », « omis de la classe de... », « marche avec la classe de... », etc.
 (3) Letitimes, légitimes, adoptifs, naturels, naturel reconnu. Ne pas parler la situation lorsque cette pièce n'est pas destinée à l'autorité militaire.
 (4) Indiquer, le cas échéant, si le militaire est devenu français par voie d'option, de naturalisation, de déclaration ou de réintégration.
 (5) Compétent, suivant le cas, par les mentions : « non absent », « fils d'étrangers, marche avec la classe de... », « omis de la classe de... », « marche avec la classe de... », etc.
 (6) Mettre « ne trouve » ou « ne se trouve pas ».
 (7) Mettre « par la loi du 11 juillet 1892 » ou « par l'article 56 de la loi du 21 mars 1906, § 2 ».

Impr. Libr. Millière Universelle L. Poisson, 61, Boulevard Saint-Germain, Paris. — 1. 238 A

puissent inverser l'ordre des choses. Le 25 avril 1915, « la lutte pour le piton Épargés touchait à son terme lorsque Maurice Genevoix, dernier officier indemne du bataillon réformé à la fin d'août 1914, promu lieutenant le mois précédent, commandant de compagnie, fut à son tour mis hors de combat. Alors que son régiment repoussait une attaque d'envergure sur la Tranchée de Calonne, [...] Genevoix fut abattu par un tireur embusqué » (BERNARD, Michel. Préface. in GENEVOIX, Maurice. *Ceux de 14*. Garnier Flammarion, 2018). Touché par trois balles au bras et à la poitrine qui lui sectionnent l'artère humérale, Genevoix passe alors d'un hôpital à un autre, Verdun, Vittel, Dijon et Bourges. Pour lui, la guerre est terminée. Après sept mois de soins, il est réformé à 70% d'invalidité.

La paix revenue, il renonce à sa carrière universitaire pour se retirer en Sologne et se consacrer à la littérature.

DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES (Suite)

Promu au grade de Capitaine de R. à G. le 25 avril 1915 (O. S. M. C. L. n° 111.5071). Blessé par trois balles (Blessure ayant entraîné la paralysie de la main gauche) éprouvé le dit jour l'incapacité à l'Etat de R. à G. des 25.4.15 au 15.5.15. Promu au grade de Capitaine de R. à G. le 25 avril 1915. Blessé par trois balles (Blessure ayant entraîné la paralysie de la main gauche) éprouvé le dit jour l'incapacité à l'Etat de R. à G. des 25.4.15 au 15.5.15. Promu au grade de Capitaine de R. à G. le 25 avril 1915. Blessé par trois balles (Blessure ayant entraîné la paralysie de la main gauche) éprouvé le dit jour l'incapacité à l'Etat de R. à G. des 25.4.15 au 15.5.15.

CONDAMNATIONS (1)

rien

DEDUCTION LA DURÉE DES SERVICES (2) : 5 ans, 10 mois, 15 jours. (10^{ans} compris)

CAMPAGNES : Cantons d'Alluagué du 2 Août 1914 ; Secours au front hospitalier 1 an 3 mois 7 jours

BLESSURES, CITATIONS : Blessé par trois balles le 25 avril 1915 à la tranchée de Calonne (Sub. les Épargés) (Blessure ayant entraîné la paralysie de la main gauche) en l'état de R. à G. le 15 mai 1915. Officier d'un grand courage et d'un remarquable sang-froid. A été blessé et a blessé gravement au cours de l'attaque entreprise le 25.4.15, alors qu'il harcelait la ligne de feu pour encourager les hommes « Carabins de la main gauche ».

(1) Ne porter les condamnations que lorsque cette pièce est destinée à l'autorité militaire.
 (2) Voir l'article 31 de l'instruction du 8 juin 1911.
 (3) Le Commissariat de recrutement ou le Président du Conseil d'administration.
 (4) Mettre « accordé » ou « refusé ».

11 NOV 1918

CERTIFIÉ (3) Le Maire

Né à Decize, le 29 novembre 1890, Maurice Genevoix est élève de la section des lettres de l'École normale supérieure et premier de sa promotion. Il est promis à une belle carrière d'enseignant quand sonne le tocsin de la Première Guerre mondiale mettant un coup d'arrêt à ses études. Il est mobilisé le 2 août 1914 et sert comme sous-lieutenant dans le 106^{ème} régiment d'infanterie. Il participe à la bataille de la Marne et à la marche sur Verdun.

En février 1915, son bataillon s'engage dans la reprise de la crête des Épargés. Pendant quatre mois, de violents combats se succèdent jusqu'à la prise définitive de la majeure partie de la crête par les troupes françaises. Les combats se poursuivent sans que les Allemands ne



“

24-25 avril

Une rafale d'obus dégringole ; une autre encore ; et la fusillade reprend. Dast me parle ; et déjà, à cause du vacarme, il est obligé de crier :

« Tu peux retourner au centre ! Je réponds de mon coin. Que je sache seulement où tu es... »

Encore une fois, je parcours la ligne d'un bout à l'autre. À tous mes tirailleurs, je redis les mêmes phrases en passant :

« Laissez-les tirer ; abritez-vous d'abord... Le bois est clair : s'ils avancent, vous les verrez... Attendez de les voir pour tirer ; ne gaspillez pas vos cartouches. »

J'atteins la droite, reviens vers le centre. À quelques pas du jeune soldat, mort, deux hommes vers qui je marche se retournent. Ils me font signe, de leur main vivement abaissée : « Abritez-vous ! » Je suis tout près d'eux, je leur crie :

« Qu'est-ce qu'il y a ?

– Baissez-vous ! Il y a une trouée ! Ils voient ! »

Trop tard : je suis tombé un genou en terre. Dur et sec, un choc a heurté mon bras gauche. Il est derrière moi ; il saigne à flots saccadés. Je voudrais le ramener à mon flanc : je ne peux pas. Je voudrais me lever : je ne peux pas. Mon bras que je regarde tressaute au choc d'une deuxième balle, et saigne par un autre trou. Mon genou pèse sur le sol, comme

si mon corps était de plomb ; ma tête s'incline : et sous mes yeux un lambeau d'étoffe saute, au choc mat d'une troisième balle. Stupide, je vois sur ma poitrine, à gauche près de l'aisselle, un profond sillon de chair rouge.

Il faut me lever, me traîner ailleurs... Est-ce Sansois qui parle ? Est-ce qu'on me porte ? Je n'ai pas perdu connaissance ; mon souffle fait un bruit étrange, un rauquement rapide et doux ; les cimes des arbres tournoient dans un ciel vertigineux, mêlé de rose et de vert tendres.

GENEVOIX, Maurice. Livre IV "Les Épargés". In *Ceux de 14*, Garnier Flammarion, 2018.

Ceux de 14 est un recueil de récits de guerre, rassemblés sous un même titre en 1949. De son expérience du front (août 1914 – avril 1915), Maurice Genevoix avait publié cinq ouvrages formant un témoignage authentique et précis de ce qu'il avait vécu et observé : "Sous Verdun", en avril 1916, "Nuits de guerre", en décembre 1916, "Au seuil des guitounes", en septembre 1918, "La Boue", en février 1921, et "Les Épargés", en septembre 1921. Cette œuvre, à la fois historique et littéraire, figure au premier rang des témoignages publiés sur la Première Guerre mondiale.



Ordre n°137 de la 1re Armée du 7 mars 1915, signé : général ROQUES.

Le régiment se distingue encore au cours de la Grande Guerre lors des offensives de Champagne en 1916, sur l'Aisne en 1917, puis lors des offensives définitives de 1918 qui amènent l'Allemagne à demander l'armistice.

Cité quatre fois à l'ordre de l'armée, le 106e reçoit donc à ce titre quatre palmes de bronze sur la **Croix de guerre** accrochée à son glorieux Drapeau, citations qui lui accordent aussi le port de la fourragère aux couleurs de la **Médaille militaire** et il reçoit le droit d'inscrire sur les soies les **noms des batailles** où il s'est particulièrement distingué :

LES ÉPARGES 1915, L' AISNE 1917, MONTDIDIER 1918 et MONT D'ORIGNY 1918

Le Drapeau du 106e régiment d'infanterie

De recrutement originaire de Paris, de Bretagne, et de Châlons-sur-Marne où il tient garnison, le 106e régiment d'infanterie (RI) est dès le 1er août 1914, envoyé au front dans la région de Saint-Mihiel.

Rudement éprouvé par la retraite initiale, il reprend l'offensive dès le 13 septembre 1914 dans le cadre de la bataille de la Marne et se trouve en contrebas de la crête des Éparges où il s'enterre dans les tranchées pour résister au feu incessant. Le 17 février 1915, le 106e RI s'élance à l'assaut de cette crête qu'il conquiert puis tient. L'action du régiment lui vaut sa première citation à l'ordre de l'armée :

« Est cité à l'ordre de la 1re Armée, le 106e régiment d'infanterie : a enlevé brillamment la pointe Ouest d'une crête transformée par l'ennemi en véritable forteresse ; ayant dû l'évacuer à la suite d'un bombardement d'artillerie lourde des plus violents et ininterrompu pendant 12 heures, s'en est emparé à nouveau par une vigoureuse contre-attaque à la baïonnette, résistant ensuite victorieusement à une série de contre-attaques ennemies »





Cravate de drapeau du 106^e régiment d'infanterie

La cravate est un ornement honorifique, fait de soie et brodé d'or ou d'argent, qu'on attache au haut de la hampe d'un drapeau.

La Croix de guerre

Créée en 1915, la Croix de guerre est destinée à matérialiser les actions de bravoure et de courage des soldats mais aussi des unités à titre collectif.. Selon le niveau de l'action qui mérite cette attribution, sont portées sur son ruban soit des étoiles (de bronze, d'argent ou de vermeil), soit des palmes de bronze. Ces dernières matérialisent des « citations à l'ordre de l'armée », les plus hautes récompenses données pour bravoure au combat.

La fourragère

Est une corde tressée, terminée par un ferret métallique et qui est portée sur l'uniforme des soldats des unités citées collectivement plusieurs fois « à l'ordre de l'armée ». Elle porte les couleurs de la Croix de guerre (rouge et verte) pour 2 ou 3 citations, de la Médaille militaire (jaune et verte) pour 4 ou 5 citations ou de la Légion d'honneur (rouge) pour 6 citations ou plus.

Les noms des batailles

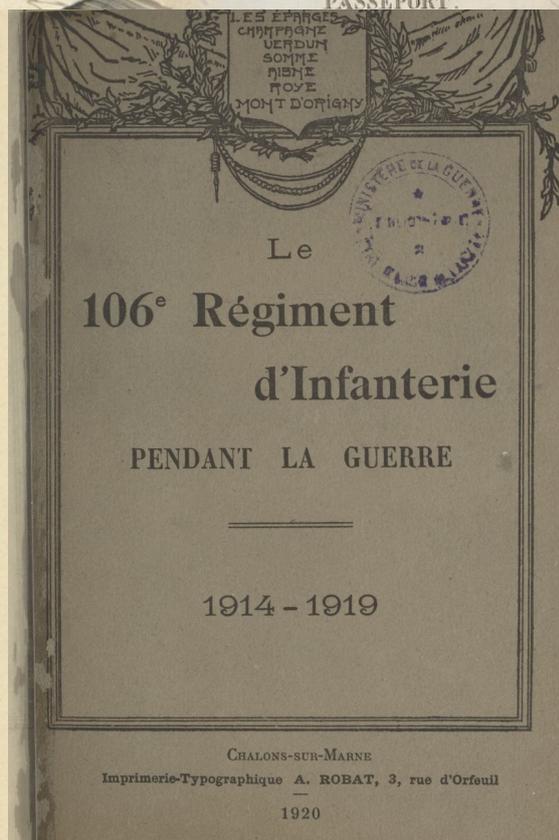
Depuis 1798, il est d'usage d'inscrire sur les soies des emblèmes militaires les noms des batailles où l'unité s'est tout particulièrement distinguée. Usuellement, chaque unité ayant reçu une citation à l'ordre de l'armée au titre d'une bataille ou d'une campagne, est autorisée à la porter sur les soies de son drapeau.

Le drapeau du 106^e RI est actuellement conservé au sein du Service historique de la Défense.



LES ÉPARGES !... Nom à jamais mémorable dans les annales du 106^e, nom terrible par les deuils, les sacrifices, les souffrances qu'il représente, nom glorieux aussi par les héroïsmes dont il évoque le souvenir. Pendant quatre mois, sans connaître une seule défaillance, officiers et soldats, réservistes et recrues des dernières classes rivalisèrent d'ardeur pour tenir l'ennemi en haleine, pour rendre par le travail d'organisation notre ligne inviolable, pour enserrer plus fortement la position adverse en poussant jusqu'à elle tranchées et boyaux d'où devaient partir nos attaques.

Ni les bombardements incessants sur nos tranchées, nos communications, nos cantonnements de 2^e ligne, ni les fatigues des travaux continus et des nuits de veille, ni les rigueurs de l'hiver froid qui raidit les membres, bise mordante, pluie transperçant les vêtements, inondant les boyaux, faisant s'ébouler les parapets, ni même la boue gluante qui salit et paralyse, rien ne put entamer l'énergie et le moral admirable de nos soldats que suffisaient à reconforter quelques journées de repos passées périodiquement dans des villages à quelques kilomètres en arrière du front, repos relatif non toujours exempt des alertes et de la visite des obus.



“

J'ai retraversé le groupe des soldats, qui continuaient à se pousser pour lire. J'ai regardé, en passant auprès d'eux, ceux qui se trouvaient sur ma route : ils avaient tous des visages terreux, aux joues creuses envahies de barbe ; leurs capotes gardaient les traces de la poussière des routes, de la boue des champs, de l'eau du ciel ; le cuir de leurs chaussures et de leurs guêtres avait pris à la longue une couleur sombre et terne ; des reprises grossières marquaient leurs vêtements aux genoux et aux coudes ; et de leurs manches râpées sortaient leurs mains durcies et sales. La plupart semblaient las infiniment, et misérables.

Pourtant, c'étaient eux qui venaient de se battre avec une énergie plus qu'humaine, eux qui s'étaient montrés plus forts que les balles et les baïonnettes allemandes ; c'étaient eux les vainqueurs ! Et j'aurais voulu dire à chacun l'élan de chaude affection qui me poussait vers tous, soldats qui méritaient maintenant l'admiration et le respect du monde, pour s'être sacrifiés sans crier leur sacrifice, sans comprendre même la grandeur de leur héroïsme.

GENEVOIX Maurice. Livre 1 "Verdun". In *Ceux de 14*, GF, 2018.

Historique du 106^e régiment d'infanterie

Relation des faits d'armes des unités engagées dans la Grande Guerre

Les historiques régimentaires sont nés de la volonté du ministère de la guerre et de l'état-major des armées de produire une relation des faits d'armes glorieux de chaque unité, permettant ainsi d'enseigner les traditions aux jeunes soldats et de forger un esprit de corps indispensable à la bonne tenue des unités au combat. Le concept d'historique régimentaire est ancien mais son application ne s'est généralisée que sous la Troisième République. En 1919, le grand quartier général des armées françaises puis le ministre de la guerre prescrivirent aux unités et services d'établir des historiques de campagne 1914-1918. Près de 1 500 historiques régimentaires sont conservés dans les collections du département de la bibliothèque du SHD à Vincennes.